

DEPARTEMENT
de la
HAUTE-SAONE

Séance du 24 octobre 2017

CANTON
De DAMPIERRE/SALON

L'an deux mil dix-sept et le vingt-quatre octobre, le Conseil Municipal de la Commune de CHARGEY LES GRAY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sous la présidence de: Patrice LAVOYE

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Présents: Mmes GUINET, BERNARD et SORNAY et MM COLLETTE, JOBARD, VOITURET, PORTET, PELTRET, LOMBERGER, FOURNIER et M. HEGO

Excusé(s) : M. LOMBERGER, VOITURET, et HEGO

A été nommée secrétaire de séance : Mme Guinet Chantal,

Date de la convocation

10/10/2017

Date d'affichage

27/10/2017

OBJET : TARIFS SALLE POLYVALENTE

M. le Maire propose au Conseil Municipal, comme il a été évoqué en réunion des adjoints de modifier les tarifs de location de salle des fêtes et de modifier le règlement comme suit:

À compter de ce jour le paiement se fera en deux fois :

Une partie fixe (montant de la location) à la réservation
Une partie variable (charges de chauffage) après la location

Le montant de la caution est porté à 500.00€.

LE Conseil Municipal, après étude et réflexion approuve ces nouveaux tarifs ainsi la modification du paiement en deux fois :

Une partie fixe (montant de la location) à la réservation
Une partie variable (charges de chauffage) après la location

Ainsi que le nouveau montant de la caution est porté à 500.00€.

Les tarifs applicables au 01^{er} janvier 2018 sont les suivants :

(Voir annexe au dos)

OBJET : TARIFS SALLE POLYVALENTE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture

Et publication

ou notification